

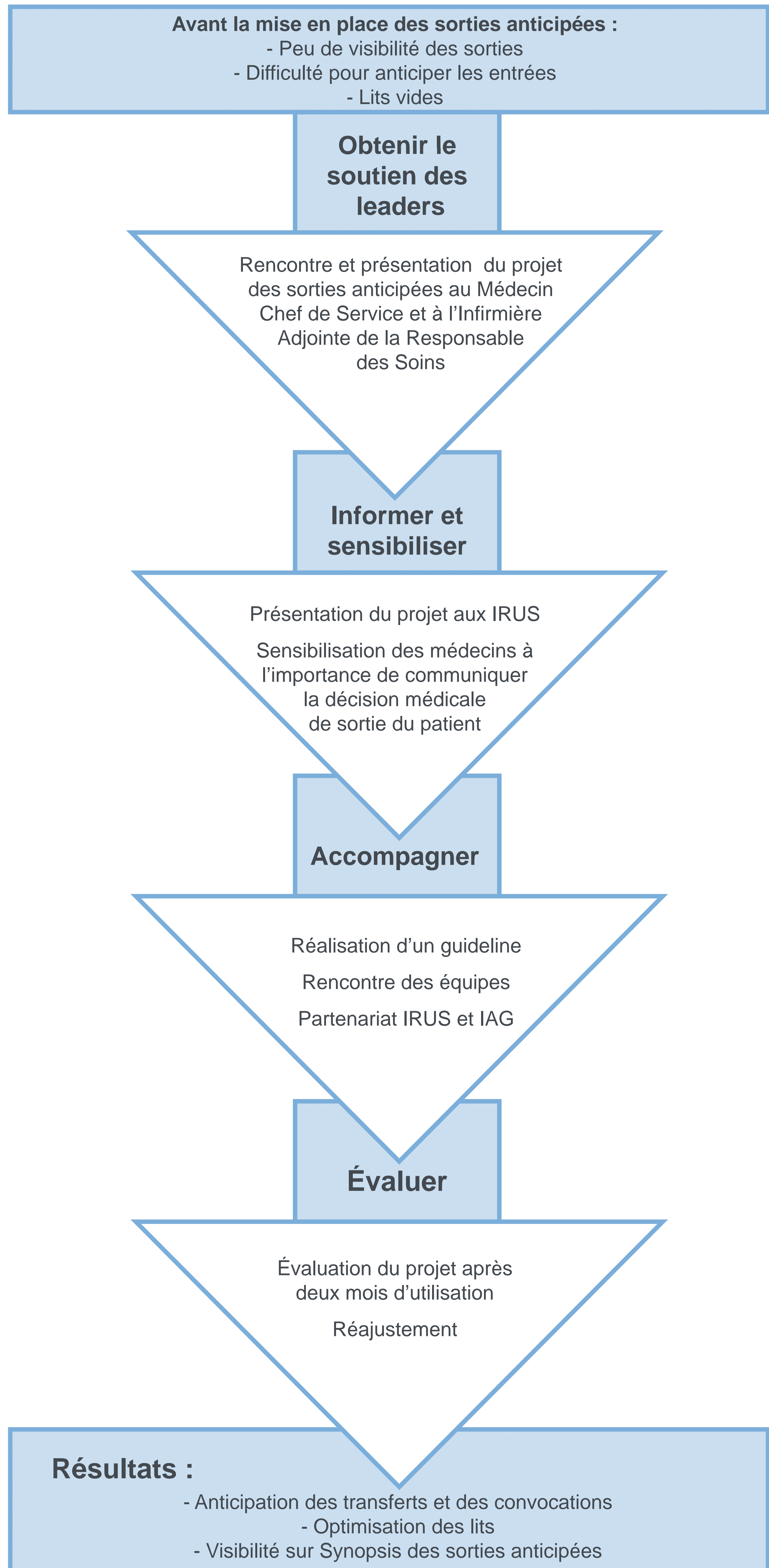
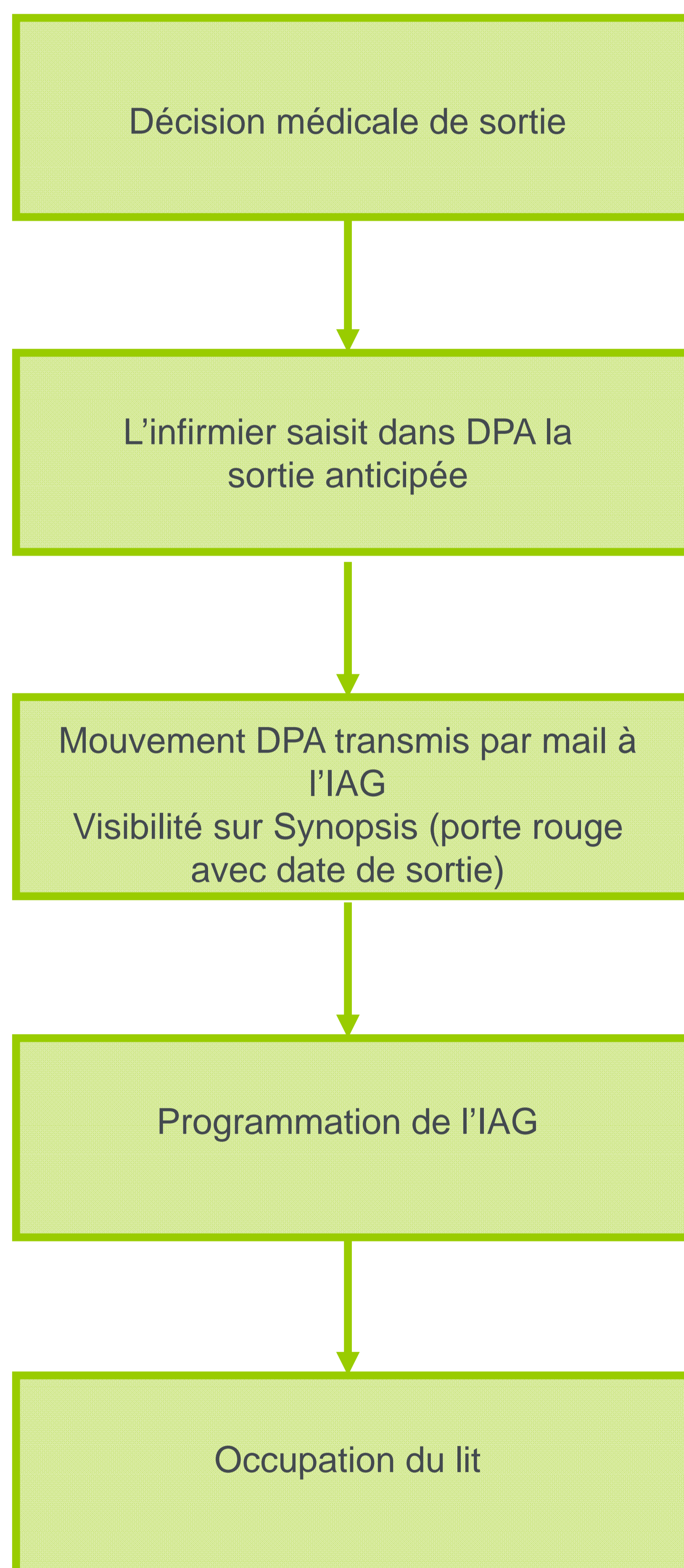
Sorties anticipées dans le Service de Médecine interne et réhabilitation de Beau-Séjour

Contexte : la veille des sorties prévues, et après concertation avec les Médecins Chefs de Clinique (CDC), les Infirmiers Responsables d'Unités (IRUS) annonçaient par mail aux Infirmiers Assistants de Gestion (IAG) les patients sortant.
Notre objectif : améliorer l'annonce des sorties des patients dans le SMIR-BS.

Directive de la gestion des lits émise le 1 juin 2014 et qui stipule :

« Les sorties prévues sont enregistrées par les services de soins dès la confirmation de la date de sortie prévue (sur la base d'une décision médicale), au moins 48H à l'avance et jusque 4H avant la sortie et seront visibles dans le Synopsis »

Processus de sortie anticipée



Conclusion : Les sorties anticipées ont été mises en place aux hôpitaux de Beau-Séjour, des Trois Chêne, de Bellerive et de Loex.
Nos perspectives : Uniformiser ce mode d'annonce de sorties dans les autres départements.